

Monsieur le Conseiller Général, représentant de Monsieur le Président du Conseil Général

Monsieur le représentant du Député,

Mesdames, Messieurs les élus,

Madame L'inspectrice pour M L'inspecteur de l'éducation nationale

Mesdames les directrices et enseignantes,

Mesdames, Messieurs les représentants de la gendarmerie, des services des secours

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves,

Chers enfants,

La concrétisation d'une réalisation aussi conséquente est toujours une immense joie pour les élus locaux, car notre devoir est de travailler avec détermination et dévouement pour faciliter la vie des familles et contribuer à leur pleine réussite.

Cette inauguration est l'occasion pour moi de remercier chaleureusement mon équipe municipale qui chaque jour me fait confiance pour relever ce défi permanent pour l'avenir de Castelmaurou.

Je sais vous demander beaucoup et ce résultat est l'un des fruits de votre travail à tous qui marque de notre emprunte une action au bénéfice des enfants, merci.

Il y a à peine deux ans, monsieur le Maire de la Magdeleine sur Tarn me faisait visiter le restaurant scolaire de son village. Nous avons donc pu décider de concrétiser notre projet en toute sérénité.

Je tiens particulièrement à féliciter, à cette occasion, mes deux adjoints : Messieurs DINSE et GUEGAN en charge des affaires scolaires et des travaux, qui, je peux vous l'assurer, ont fait preuve d'un savoir faire et d'un dévouement personnel conséquent, je dirais même d'exception, pour permettre cette ouverture dans les temps.

Je n'oublie pas les agents de la collectivité, aux écoles, aux services techniques et administratifs qui chaque jour nous accompagnent dans nos nombreux projets.

Les enseignantes, qui ont eu la patience de poursuivre l'apprentissage des enfants pendant toute la durée des travaux.

Madame GROS ici présente, qui a su nous sensibiliser sur les nombreux problèmes du groupe scolaire et que nous avons décidé de résoudre dès 2008, avec la mise en conformité des installations électriques, la rénovation du toit du groupe scolaire, la création de nouvelles structures liées aux ouvertures de classes, la mise en œuvre d'un préfabriqué, la création et l'aménagement de 2 classes supplémentaires, l'équipement informatique des élémentaires, l'achat de 50 lits pour les tous petits. Bref, un vrai parcours du combattant en deux ans de mandat.

Les professionnels ici présents.

Tout d'abord, Didier, notre cuisinier du groupe midi-gastronomie qui a eu le mérite de préparer plus de 280 repas quotidiens dans des conditions difficiles avant cette ouverture, les personnels du Clae et Clsh qui aident nos enfants pendant le temps du repas et qui contribuent à leur apporter les valeurs de respect dans ce lieu.

Et surtout notre partenaire, M Laurent SICARD architecte et maître d'œuvre que je félicite grandement pour sa disponibilité, sa créativité et son professionnalisme.

Mais comment ne pas remercier, bien sur, Le conseil général qui contribue grandement au financement de ce projet d'envergure.

1.870.667 euros, c'est le coût total de cet investissement municipal, de restaurant, d'une bibliothèque, de la réhabilitation de l'ancienne cantine en deux classes et de centre de ressource.

Cher Claude, grâce à vous ce sont 560.845 euros de subvention soit 40 % des subventions éligibles du projet que vous avez consenti de financer par votre collectivité territoriale.

Au nom des Castelmaurousiens je vous remercie sincèrement pour votre soutien toujours significatif envers les communes de notre département.

Vous marquez encore une fois votre intérêt pour la solidarité des familles Merci.

Enfin, sachez que le service de restauration scolaire, bien que rentré dans les mœurs n'est pas une obligation municipale.

C'est une volonté sociale forte des élus locaux de permettre aux enfants de bénéficier d'une alimentation saine, équilibrée à l'heure de la « Malbouffe » et de l'augmentation de l'obésité infantile.

Sachez que sur Castelmaurou, tous les repas sont préparés sur place.

La mise en œuvre d'un comité de pilotage organisé avec la diététicienne, le cuisinier, les élus et les parents d'élèves a permis d'optimiser la qualité alimentaire.

Pour cela, La municipalité a décidé d'introduire depuis 2008, le service de repas Bios.

Par ailleurs et pour information la commission scolaire a décidé pour septembre, de mettre en œuvre le dispositif de facturation au quotient familial, inexistant aujourd'hui.

Le conseil municipal souhaite par cette action, poursuivre ses efforts pour contribuer à limiter les inégalités sociales et conserver un tarif maximal acceptable.

Toutes ces décisions permettent un véritable service public au bénéfice des familles.

Comme vous pouvez le constater, le résultat de ce beau restaurant est à la hauteur de nos espérances, je voudrais terminer par remercier les enfants qui nous ont déjà largement récompensés par leurs sourires et leurs joies à la découverte de ce nouveau lieu qui leur est consacré.

Les enfants, Merci d'avoir choisi le nom du restaurant « le petit castel » vous pouvez être fiers de vous.

Enfin, Merci cette fois à Madame DINSE, épouse de mon adjoint qui a le mérite et la patience de nous avoir confié son époux pendant deux ans.